

COLLECTION FOCUS

Focus est une collection qui présente des synthèses sur des thématiques de sciences humaines et sociales, ainsi que sur des sujets d'actualité. Elle vise un large public et s'adresse en premier lieu à des personnes qui souhaitent découvrir un domaine et en comprendre les principaux enjeux. Elle permet de s'informer de l'état d'une question et de saisir les différentes approches ou points de vue exprimés sur un sujet particulier.

Des extraits de documents, des chronologies et des cartes complètent le texte. Une bibliographie sélective permet d'orienter le lecteur qui souhaite approfondir un thème.

La collection Focus est dirigée par Alain Cortat.

*Histoire de la Suisse* de François Walter paraît en 5 tomes.

DÉJÀ PARUS :

1. L'invention d'une Confédération (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles) ;
2. L'âge classique (1600-1750) ;
3. Le temps des révolutions (1750-1830) ;
4. La création de la Suisse moderne (1830-1930).

À PARAÎTRE EN 2010 :

5. Certitudes et incertitudes du temps présent (de 1930 à nos jours).

FRANÇOIS WALTER

## HISTOIRE DE LA SUISSE

TOME 4

LA CRÉATION DE LA SUISSE MODERNE  
(1830-1930)

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

Zs 1564/4

radicale sur le gouvernement fédéral, et un premier pas vers la cohabitation consensuelle.

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ALTERMATT Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité : l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Lausanne : Éditions Payot, 1994.

MEUWLY Olivier, *L'unité impossible : le parti radical-démocratique suisse à la Belle Époque 1891-1914*, Hauterive : Gilles Attinger, 2007.

NEIDHART Leonhard, *Die politische Schweiz: Fundamente und Institutionen*, Zürich : Verl. Neue Zürcher Zeitung, 2002.

SEILER Daniel-Louis, «La Suisse comme 'Démocratie consociative' : essai de déconstruction d'un mythe de science politique», in PRONGUÉ Bernard [et al.] (éd.), *Passé pluriel*, Fribourg : Éditions universitaires, 1991, p. 341-359.

## L'IDÉOLOGIE NATIONALE : LA QUÊTE DE L'IDENTITÉ

Une fois la Suisse inventée, restait encore à fabriquer les Suisses ! Il ne suffit pas d'avoir un État délimité et structuré pour que la population qui s'y trouve ait le sentiment de former une « nation », c'est-à-dire une communauté qui rassemble en un territoire la population qui y vit. Toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle va s'activer à fabriquer l'identité helvétique, c'est-à-dire à renforcer un sentiment d'appartenance qui ne soit pas exclusivement local ou cantonal. Les Suisses doivent apprendre à se commuter sur une autre échelle, la dimension fédérale ou supracantonale, qui est aussi une ressource. Certes, ce processus a déjà commencé avant 1848. Le nationalisme appartient aux aspirations libérales et trouve ses racines dans l'helvétisme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme dans les autres pays d'Europe, la culture nationale a besoin d'une idéologie qui légitime en retour son existence, la représente par des textes, des métaphores, des stratagèmes figuratifs, des images, des paysages. Parmi de multiples expressions, retenons ce commentaire d'un quotidien à large diffusion, la *Tribune de Genève*, qui condense en quelques lignes parues en 1891 l'image que les Suisses se sont peu à peu construite d'eux-mêmes : « *Il y a une analogie frappante entre l'histoire du peuple suisse et celle du peuple juif. Ces deux nations ont en effet ce caractère commun d'une conviction profonde et inébranlable de l'action permanente d'une Providence paternelle veillant sur elles, les conduisant comme par la main à travers mille dangers vers un but que Dieu seul connaît et qu'il a assigné comme destinée à ses*

*peuples élus. Ce sentiment d'une mission spéciale au milieu des autres peuples est en effet un sentiment à la base aussi de nos institutions et de notre caractère national.»*

### I. LES FAISEURS DE SUISSES

La fête nationale comme expression de l'identité d'une nation est tardive. En France on célèbre officiellement le 14 juillet depuis 1880 alors qu'en Allemagne, c'est la date de la victoire de 1871 sur Napoléon III qui sert de référence avec l'anniversaire du *Kaiser*. En Suisse, le jeûne fédéral de septembre a un caractère religieux et réfère à la paix confessionnelle acquise au prix d'après conflits durant l'Ancien Régime. Quant aux célébrations traditionnelles des anniversaires des grandes batailles, elles ne font pas toujours l'unanimité puisqu'elles amènent le plus souvent à se remémorer des divisions intestines, à une époque où la Suisse n'existait pas encore comme État. Voilà pourquoi le 500<sup>e</sup> anniversaire de Sempach, qui est une victoire contre un ennemi extérieur, a déchainé un tel enthousiasme en 1886 en focalisant l'attention sur une période totalement mythifiée, perçue comme celle de la « Suisse héroïque ». Il y a matière à se détourner opportunément du constat des divisions de 1847 !

C'est pourtant une autre festivité antinationale par excellence, véritable défi pour les bien-pensants, qui va provoquer en retour une réaction de patriotisme. La II<sup>e</sup> Internationale reconstituée en 1889 dispose bientôt de sections dans tous les pays et prône une fête unitaire, le 1<sup>er</sup> mai. Celui-ci est célébré dès 1890 avec un large déploiement de drapeaux rouges dans les cortèges, ce qui est perçu comme une provocation. Est-il admissible que les ouvriers aient leur jour de fête et que les « vrais » patriotes en soient dépourvus ? D'autant que les organisations ouvrières ne manquaient pas non plus de célébrer chaque mois de novembre ce que l'on croyait être le soulèvement des Suisses contre les Habsbourg en 1307, événement qui, comme le pense un historien socialiste de 1891, a transformé la Suisse en « oasis sociale-démocrate » au sein du

désert « féodalo-monarchiste » ! Cette date de 1307 conserve généralement un grand prestige et fait l'objet de célébrations régulières dans les cantons conservateurs de Suisse centrale. Elle est inscrite sur le socle du grandiose monument de Guillaume Tell à Altdorf érigé en 1895.

C'est alors que les historiens d'obédience radicale vont honorablement jouer leur rôle de pourvoyeurs de mythes et recomposer le roman national. En effet, le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi le siècle de l'histoire avec comme paradigme celui d'un courant critique qui lie les certitudes historiques à l'existence du document authentique. Entré dans les programmes scolaires, le récit chronologique sert de commentaire à la nation. Dès les années 1830, de nombreux chercheurs se sont démarqués de la tradition légendaire en publiant des séries de documents. Des archives cantonales distinctes des chancelleries voient le jour et les Archives fédérales sont contemporaines (1849) de la fondation de l'État fédéral en 1848. Les bibliothèques cantonales puis la Bibliothèque nationale (1894) facilitent la consultation des imprimés. Ces institutions voueront leur attention à rendre accessibles les grandes séries de textes et de documents essentiels à l'histoire de l'ancienne Confédération. C'est en effet plus particulièrement la question des origines qui hante les esprits et, tout naturellement, les périodes les plus anciennes ont la prédilection des chercheurs. Le XIX<sup>e</sup> siècle laïc et nationaliste ne se satisfait pas d'une origine logée dans ce que l'on considère comme les « brumes légendaires ». C'est donc avec beaucoup d'opportunisme que le document le plus ancien à disposition, le Pacte de 1291, connu depuis 1758 et déjà publié en 1760, est proposé comme document fondateur. Ce texte parle en effet d'une alliance des trois vallées dont la tradition faisait depuis le XV<sup>e</sup> siècle le berceau de la Confédération. Mais il ne mentionne ni lieu ni noms, ni aucun événement ! Le juriste Carl Hilty (1833-1909), proche du parti radical et conseiller national du canton de Berne dès 1890, assisté de Wilhelm Oechsli (1851-1919), professeur d'histoire à l'École polytechnique de Zurich, sont officiellement mandatés afin de rédiger les exposés historiques qui justifient le choix de 1891 pour

célébrer la première fois la fête nationale. Leur coup de génie est d'avoir recentré et déplacé en 1291 la tradition qui fixait à 1307-1308 le serment du Rütli, l'épisode de Guillaume Tell et le soulèvement légendaire des Suisses contre les Habsbourg<sup>9</sup>. Mieux vaut rattacher ce que l'on considère désormais officiellement comme « l'origine de la Confédération » à un traité d'alliance qu'à la commémoration toujours dangereuse et ambiguë d'une conspiration suivie d'une révolution contre un seigneur légitime !

L'invention de 1291 par les historiens donna lieu à des festivités grandioses à Schwytz le 1<sup>er</sup> août 1891, date définie comme le 600<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération ; elles connaissent un vif succès et la ferveur populaire. Les années suivantes semblent s'être perpétuées la pratique des feux de joie, qui reproduit dans un contexte patriotique la coutume ancienne des feux de la mi-été. Mais l'impulsion décisive vient des Suisses de l'étranger, qui ressentent le besoin d'un jour pour exprimer leur sentiment d'attachement à la patrie, à l'instar des autres colonies étrangères. Convaincu, le Conseil fédéral recommandera en 1899 aux cantons de faire dorénavant sonner les cloches le soir du 1<sup>er</sup> août. La fête nationale était née.

## 2. UN PROGRAMME ICONOGRAPHIQUE

D'un côté les historiens ont légitimé une origine, de l'autre ils confortent la conception finaliste du temps : l'histoire sert à expliquer le présent. Toute l'écriture historique est focalisée par la Constitution de 1848, résultat d'une lente construction organique. La grande œuvre de Johannes Dierauer, son histoire de la Confédération suisse (*Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft*), commence à paraître en 1887. Cette magistrale synthèse repose sur l'érudition parfaite d'un homme entièrement consacré à sa tâche d'historien et soucieux de faire

<sup>9</sup> Sur ce qu'il en est réellement de ces événements, lire au tome I de cette *Histoire de la Suisse*, le chapitre 3, p. 25-31.

preuve d'une stricte objectivité. Sa démonstration, qui s'arrête en 1848, est tout entière orientée vers cet événement, en proposant une lecture politique de la durée historique. Elle encombre toujours l'imaginaire collectif d'aujourd'hui. Une telle conception, qui met en évidence l'œuvre des libéraux et des radicaux du XIX<sup>e</sup> siècle, conserve un caractère idéologique marqué. Les radicaux ont ainsi réussi à faire croire qu'ils étaient les uniques pères fondateurs et les créateurs des institutions de la démocratie semi-directe ; c'est taire que le référendum est une innovation du courant démocrate et l'initiative une proposition des conservateurs ! Les idéologues radicaux se sont complu à idéaliser aussi l'ancienne Suisse qui devient la « plus vieille démocratie du monde » ; l'État fédératif en serait l'épanouissement. Le mythe sera soigneusement reproduit ensuite. C'est encore une fois Carl Hilty, ce professeur de droit féru d'histoire, qui est le principal artisan de l'idéologie nationale, lorsque, dans ses leçons sur la politique de la Confédération publiées en 1875, il insiste sur son existence exceptionnelle (*historische Sonderexistenz*). Hilty explique que ce n'est ni l'ethnie ni la communauté de sang, pas plus que la langue ni même la nature et l'histoire qui ont fondé l'État confédéral. Contrairement aux grandes puissances européennes, la Suisse serait née d'une « idée » politique, d'une pensée et d'une volonté. En effet, la Nature, la langue, le sang et la race sont des forces centrifuges pour les Suisses attirés par les communautés ethniques qui les avoisinent au nord ; au sud et à l'ouest. Ce qui constitue le lien social, c'est avant tout « la conviction de former un État meilleur à maints égards, d'être une nationalité au-dessus des simples affinités de sang et de langue ». À la suite de Hilty, les historiens historisants qui dominent la tradition historiographique jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ne manqueront pas de répéter que certains aspects de l'histoire suisse présentent le caractère d'un « *Sonderfall* » (un cas particulier). Cette expression canonique de la culture politique suisse n'est rien d'autre que la version laïque d'une autre conviction, très ancienne mais qui reste bien vivace, selon laquelle la Suisse est un pays élu de Dieu, ce qu'exprimait de manière particulièrement forte

la *Tribune de Genève* citée en exergue à ce chapitre. Que ce petit texte ait été publié au début du mois d'août 1891, on le comprend mieux, ne doit rien au hasard.

L'ancrage de l'idéologie nationale a encore besoin de repères très concrets. Outre la fête, des lieux sont propices à condenser en un espace restreint tout ce qu'on attribue à l'existence de la nation. L'étroite symbiose entre la nature et l'histoire est incarnée par le site de la prairie du Rütli (Grütli en français) au bord du lac des Quatre-Cantons. C'est au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que ce pré devient matériellement le lieu sacré où sont censés s'être déroulés les épisodes fondateurs de la nation. Au début des années 1860, en effet, transformé en bien national, il doit être aménagé pour ses nouvelles fonctions symboliques. Les experts paysagistes et architectes de l'École polytechnique fédérale sont mandatés pour remodeler un espace agricole dégradé par la pâture abusive et le sublimer en lieu de mémoire. Des plantations massives de conifères, des cheminements en zigzag, la construction d'une grotte avec des blocs de calcaire amenés par voie lacustre ainsi que l'édification de maisons en style vernaculaire et d'un embarcadère orné de géraniums créent le jardin-paysage de la nation suisse.

À Berne, le siège du gouvernement et du Parlement, dénommé « Palais fédéral », a été construit en plusieurs étapes. Le complexe administratif que nous connaissons est terminé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et a fait l'objet d'un programme iconographique patriotique, de telle manière que le bâtiment central est un vrai livre d'images. Pour décorer la grande salle de l'Assemblée fédérale, on a choisi non pas une scène historique mais le haut lieu du Grütli. C'est un artiste genevois, Charles Giron, qui peint ce paysage mythique, soit un panorama de 12 mètres sur 6 représentant le « berceau » de l'histoire suisse. Ailleurs aussi, la monumentalité étatique concrétise le pouvoir fédéral, avec par exemple le Tribunal fédéral à Lausanne (1881-1886) qui exhibe son architecture imposante à un emplacement bien visible dans le tissu urbain, tout comme le font les grands

bâtiments néorenaissants ou néoclassiques, sièges des postes fédérales, édifiés entre 1887 et 1905.

Mais le vrai Suisse ne peut être que montagnard. C'est donc toute l'histoire helvétique qui se trouve réinterprétée sous l'éclairage d'un imaginaire historique et topographique spécifique. Bergers et montagne deviennent des éléments constitutifs de l'identité helvétique, comme on le constate avec Heidi, l'héroïne des romans de Johanna Spyri parus en 1880-1881, prototype de la petite bergère proche de la nature et incarnant la vie simple dévolue aux populations alpestres alors que les habitants des villes subiraient un environnement délétère.

Face aux grands États nationaux, la Suisse trouve sa légitimité dans ses fonctions de mère des fleuves (*Helvetia mater fluviorum*) et de gardienne des cols au cœur de l'Europe. La protection de la nature et du paysage, une sensibilité typique du début du XX<sup>e</sup> siècle, promeut l'image patriotique de la montagne menacée par les équipements ferroviaires et touristiques. La conscience politique suisse aime à s'exprimer par des références alpines. Rien d'étonnant à ce que l'œuvre de Ferdinand Hodler (1853-1918), lequel se profile comme une sorte de peintre officiel malgré une audace figurative souvent mal comprise de ses contemporains, s'organise autour des thèmes des Alpes et de l'histoire suisse.

### 3. LES EXPOSITIONS NATIONALES

La vogue européenne des grandes manifestations qui servent de vitrine pour se situer dans la compétition internationale et faire le point sur le degré d'avancement matériel de la nation touche aussi le nouvel État fédéral. C'est en 1883 à Zurich qu'est organisée la première « Exposition nationale » placée tout entière sous le signe du progrès. Sur des paroles de Gottfried Keller, le poète et romancier du radicalisme triomphant, la cantate d'ouverture glorifie le travail industriel : « *Oui, pays de nos pères, c'est là ta victoire, tu es l'égal des autres* »

*nations [...] ta richesse te viendra de ton seul travail!*» Dans les pavillons, l'un des objets les plus remarquables est sans doute l'assemblage des 25 feuilles de la carte topographique de la Suisse, récemment achevée, qui donne à voir pour la première fois d'un seul coup d'œil ce que les commentateurs appellent la «splendeur» de la nation. Le promoteur de l'entreprise cartographique n'est autre que le vainqueur du Sonderbund, le général Dufour (1787-1875); figure extrêmement populaire, il a droit en même temps au monument le plus extraordinaire qui soit, puisqu'on a donné son nom au plus haut sommet des Alpes suisses, renommé «Pointe Dufour». La cartographie est donc essentielle au discours sur la nation. Toutes les écoles sont dotées à la fin du siècle d'une carte murale du pays. Celle-ci constitue une sorte de mémorial national par lequel l'essence de la nation exerce symboliquement son pouvoir de commutation identitaire. C'est dans cette logique aussi que la Confédération fera confectionner un grand plan en relief de la Suisse qui sera exhibé à l'Exposition universelle de Paris en 1900. Assumant le rôle de production représentative de l'esprit suisse, il est un véritable monument national.

Entre-temps, en 1896, a eu lieu à Genève une deuxième exposition nationale, sous le signe magique de l'électricité qui illumine la halle aux machines. On y projette aussi les premiers films tournés en Suisse, quelques mois seulement après les expériences des frères Lumière ! La manifestation est surtout ancrée dans la mémoire collective grâce à l'attraction du «Village suisse» qui attire plus de 2 millions de visiteurs ! Avec ses 78 maisons qui reproduisent des modèles de tout le pays, ses 353 habitants, une montagne de 40 m de haut, une cascade, un troupeau de vaches, le village est, selon les dires de l'anthropologue Bernard Crettaz, un «dédoublément utopique» et miniaturisé de tout ce qui fait la quintessence de la Suisse idyllique attachée à ses valeurs paysannes, et très éloignée de la réalité industrielle et urbaine du temps.

Quant à la troisième exposition, elle s'ouvre à Berne en 1914, dans un contexte déjà tendu. L'important pavillon consacré à

l'armée matérialise la perception des dangers extérieurs. Mais l'actualité est également aux risques de déstabilisation nationale que l'on attribue à la très forte proportion d'étrangers, qui composent plus de 14 % de la population résidante en 1910. Très significativement, la nouvelle mise en scène du village suisse (le *Dörfli*) cherche à dépasser la nostalgie passéiste en optant pour une architecture résolument contemporaine qui tente d'allier l'esthétique *Heimatschutz* des protecteurs du patrimoine à une modernité plus audacieuse.

Cette Suisse apparemment unanime connaît toutefois ses limites. Dans un système fédéraliste, la multiculturalité ne va pas sans difficultés d'intégration. Pendant longtemps, les questions linguistiques ont pu paraître comme secondaires par rapport aux différences confessionnelles. Le multilinguisme va de soi, ce qu'entérine la Constitution de 1848 en reconnaissant trois langues officielles. La sensibilité aux minorités s'exprime déjà par la présence d'un Vaudois et d'un Tessinois dans le premier gouvernement fédéral. L'organisation militaire de 1874 est respectueuse du principe selon lequel les unités doivent être composées sur une base linguistique et le commandement respecter la langue de la majorité des soldats. Dans les cantons bilingues que sont Berne, Fribourg, le Valais, des tensions apparaissent : à la fin du siècle, par exemple, quand les compagnies de chemin de fer donnent des noms de gare en français sur toute la ligne du Simplon ou en allemand pour les localités des lignes jurassiennes. Comme les grands États voisins insistent tous sur leur unité linguistique et ethnique, la petite Suisse multiculturelle doit chercher d'autres repères. Aussi la diversité est-elle valorisée au début du xx<sup>e</sup> siècle, notamment par le développement d'associations pour la défense des différentes langues. Face à la force de la culture germanique, les Alémaniques ont très tôt défendu la variété de leurs dialectes en répertoriant par exemple les tournures dans des dictionnaires comme le *Schweizerisches Idiotikon*, entreprise lancée en 1862. Suisses romands et italophones ont au contraire combattu le patois dès le début du xx<sup>e</sup> siècle pour renforcer leur identité linguistique face à la menace de la germanisation. Il est

vrai que la Suisse de 1900 apparaît comme très alémanique. N'est-ce pas la Suisse allemande qui donne l'exemple de la réussite matérielle ? La perception souvent diffuse et encore floue de la supériorité économique de la Suisse alémanique est partiellement compensée par un sentiment de supériorité culturelle de la Suisse latine. C'est d'ailleurs en Suisse romande que paraissent toute une série de revues culturelles qui font la promotion de l'« helvétisme » pour exprimer ce qui apparaît comme spécifiquement suisse, à savoir la diversité.

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

IM HOF Ulrich, *Mythos Schweiz: Identität-Nation-Geschichte 1291-1991*, Zurich: Verlag NZZ, 1991.

WALTER François, « 1291-1991: Présence et absence de l'histoire. La Suisse en vacances de l'histoire », in *Regards sur une Suisse jubilaire: Actes de l'Institut national genevois*, 34 (1992), p. 105-118.

WALTER François, *Les figures paysagères de la nation: territoire et paysage en Europe (16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

ZURFLUH Anselm, *Un monde contre le changement, une culture au cœur des Alpes: Uri en Suisse, xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles*, Paris: Economica, 1993.

## ÉNERGIE FOSSILE, CHEMIN DE FER ET ENVIRONNEMENT

Le processus qu'il est convenu d'appeler « révolution industrielle » repose d'abord sur la mécanisation du textile. La Suisse a négocié cette évolution durant la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle pour se positionner parmi les pays les plus industrialisés du continent européen. À terme toutefois, la puissance économique repose sur l'exploitation des ressources minières, en particulier sur le charbon et le fer. Comment un pays dépourvu de matières premières va-t-il résister ? En effet, le xix<sup>e</sup> siècle est surtout l'âge de ce que l'historien de l'écologie Jacques Grinevald a appelé une « révolution thermo-industrielle ». Celle-ci se caractérise par l'utilisation des convertisseurs d'énergie performants que sont les machines à vapeur dès la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, lesquelles nécessitent une consommation croissante de combustibles fossiles, en l'occurrence de charbon. C'est ainsi que l'on a estimé à 10-20 000 kcal par habitant la consommation quotidienne des sociétés agraires anciennes et à 70 000 celle des sociétés industrielles du xix<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Pour la première fois, au lieu d'utiliser les forces biologiques de l'homme et des animaux, les sociétés occidentales ont commencé à vivre sur le potentiel accumulé des végétaux de l'ère primaire, plus précisément des cent millions d'années qu'a duré le carbonifère.

<sup>10</sup> Celle d'un consommateur des sociétés technologiques de notre temps dépasse 230 000 kcal.